

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY**

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné, par le soussigné directeur général, de la susdite municipalité, QUE :

Suite à l'adoption par la Municipalité régionale de comté de D'Autray d'un règlement décrétant l'entretien des barrages sur les cours d'eau municipaux connus sous les noms de « POINT-DU-JOUR ET BRANCHES, SAINT-JOSEPH ET BRANCHES, SAINT-JEAN ET BRANCHES ET SAINT-ANTOINE ET BRANCHES » et décrétant une taxe foncière suivant un mode de tarification à ces fins, la Municipalité régionale de comté de D'Autray tiendra des rencontres de consultation des usagers afin de déterminer le coût anticipé pour l'entretien des barrages. Ces rencontres se tiendront aux dates et endroits suivants :

POUR LES USAGERS SITUÉS DANS LE BASSIN DU RUISSEAU DU POINT-DU-JOUR, la rencontre aura lieu le **jeudi 25 février 2021 à 10 h**, en mode virtuel par vidéoconférence ZOOM, au lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/88178711117?pwd=TG1FRmNtbIRBTHRLb1RvaDJBRTFBdz09>

Numéro d'identification ID: 881 7871 1117

Mot de passe: 437548

POUR LES USAGERS SITUÉS DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINT-JOSEPH, la rencontre aura lieu le **mercredi 24 février 2021 à 10 h**, en mode virtuel par vidéoconférence ZOOM, au lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/86522610573?pwd=Y1pyemJZUDkxcXBxOEldWZsNHZNZz09>

Numéro d'identification ID: 865 2261 0573

Mot de passe: 388140

POUR LES USAGERS SITUÉS DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN ET DE LA RIVIÈRE SAINT-ANTOINE, la rencontre aura lieu le **mercredi 24 février 2021 à 13 h 30**, en mode virtuel par vidéoconférence ZOOM, au lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/86102857248?pwd=dGdLeIB2WkJMTU03aHRFOXNmQVgrZz09>

Numéro d'identification ID: 861 0285 7248

Mot de passe : 132606

Le présent avis est donné conformément à l'article 7 du règlement de la Municipalité régionale de comté de D'Autray portant le numéro 243, intitulé : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN DES BARRAGES SUR LES COURS D'EAU POINT-DU-JOUR ET BRANCHES, SAINT-JOSEPH ET BRANCHES, SAINT-JEAN ET BRANCHES ET SAINT-ANTOINE ET BRANCHES ET DÉCRÉTANT UNE TARIFICATION À CES FINS ».

DONNÉ À BERTHIERVILLE, ce 10^e jour de février 2021.



Bruno Tremblay
Secrétaire-trésorier et directeur général